



TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

CONSULTATIONS			
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 8 septembre 2016	De 18 h 30 à 20 h	Centre communautaire Warden Hilltop 25 Mendelssohn St, Toronto (Ontario) M1L 0G6	60
2.			
3.			
4.			
Forme : <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input type="checkbox"/> Micro ouvert <input type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input type="checkbox"/> Conférencier invité <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin : Oui	Remplacement du mode de scrutin actuel : Oui	Participation électorale : Oui	Accessibilité et inclusion : Oui <input type="checkbox"/>
Vote obligatoire : Oui	Vote en ligne : Oui	Représentation locale : Oui	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) : <input type="checkbox"/> Référendum et limites des mandats

QUESTIONS DE DISCUSSION
<p>Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)</p> <p>Selon les participants, les principaux avantages du système actuel sont qu'il est simple à comprendre, qu'il favorise une stabilité sur le plan de la gouvernance et qu'il assure l'imputabilité.</p> <p>Pour eux, une stabilité accrue de la gouvernance se traduit par plus de gouvernements majoritaires pouvant s'acquitter de la totalité de leur mandat. En revanche, les gouvernements minoritaires quant à eux nécessitent la tenue d'élections plus fréquentes, ce que les partisans du système actuel craignent</p>

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

avec la mise en place d'un nouveau système électoral.

Concernant la reddition de comptes, les participants ont expliqué qu'en situation de gouvernement minoritaire, il se peut que le parti ayant le plus de sièges mette sur pied une coalition avec un ou plusieurs partis pour former le gouvernement. Cela pourrait inciter les partis à ne pas respecter leurs promesses électorales et à blâmer leurs partenaires de la coalition prétendant avoir dû mettre de côté certaines promesses électorales dans le cadre de l'accord de coalition.

Lors d'une discussion portant sur les failles du système actuel, les participants ont mentionné que celui-ci encourage le vote stratégique, alors que les partisans d'un parti moins populaire qui obtient une troisième ou une quatrième place lors des sondages d'intentions de vote sentent le besoin de voter pour l'un des principaux partis en vue d'éliminer le parti qu'ils préfèrent le moins. De plus, les participants ont noté le fait que la plupart des gouvernements majoritaires ne reçoivent pas réellement plus de cinquante pour cent des votes de la population et, par conséquent, ne représentent pas la majorité des Canadiens. Les participants ont également affirmé que le système actuel entraîne un faible taux de participation et plusieurs ajoutent que la venue d'un nouveau système pourrait favoriser une participation accrue le jour de l'élection.

Les partisans du système actuel ont jugé que leur vote a été interprété de façon équitable. En grande partie grâce à la simplicité du système, par lequel l'électeur vote pour le candidat qu'il préfère et le candidat cumulant le plus grand nombre de votes gagne les élections. Ce groupe croit qu'un nouveau système pourrait entraîner plus d'ambiguïtés sur la façon de déterminer le gagnant. D'un autre côté, les opposants du système actuel ont affirmé que celui-ci ne traduit pas équitablement leur vote en raison des problèmes décrits précédemment tels que le vote stratégique et la réalité voulant que les gouvernements majoritaires gagnent rarement plus de cinquante pour cent des suffrages exprimés.

Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

En plus du système majoritaire uninominal à un tour actuel, les systèmes suivants ont été présentés par le député et ensuite discutés : le vote alternatif, la représentation proportionnelle, le vote unique transférable et la représentation proportionnelle mixte. Parmi ces possibilités, celles qui revenaient le plus souvent étaient le système majoritaire uninominal à un tour, la représentation proportionnelle et le vote alternatif.

Durant la discussion, les participants ont exprimé un éventail de caractéristiques importantes pour eux. Cependant, aucune d'elles n'a semblé plus importante que les autres. Parmi les principaux aspects discutés, mentionnons la capacité de tenir leur représentant responsable, la légitimité du terme « gouvernement majoritaire » alors qu'aucun parti n'a obtenu 50 % des votes, les limites potentielles du mandat et les façons d'augmenter le taux de participation pour qu'ainsi le gouvernement reflète les intentions d'un plus grand pourcentage d'électeurs admissibles.

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

Les participants de l'assemblée générale ont exprimé une certaine déception concernant le nombre élevé d'électeurs admissibles n'ayant pas participé au scrutin. En général, les participants croient que cela est le résultat d'une conception voulant qu'un simple vote ne fasse pas la différence. Certains soulèvent également la possibilité que les jeunes électeurs se sentent déconnectés du système démocratique, puisqu'il exige de se déplacer et d'aller voter en personne, contrairement à l'utilisation de la technologie numérique, en ligne et mobile que les jeunes Canadiens utilisent pour réaliser leurs tâches quotidiennes comme les services bancaires par exemple.

Bon nombre de participants croient que d'autres méthodes de vote pourraient favoriser la participation de l'électorat comme l'introduction d'un vote en ligne ou le passage à un vote obligatoire.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électoral (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

Lors de notre consultation, certains participants se sont montrés en accord avec l'idée de vote obligatoire, présentant des exemples d'un taux de participation accru dans d'autres pays comme l'Australie. Quelques participants ont même suggéré l'imposition d'une faible amende à ceux qui ne votent pas dans un système de vote obligatoire.

Par contre, un grand nombre de participants sentent également que le droit de ne pas voter pour un parti demeure un choix individuel et qu'aucune sanction ne devrait être imposée à ceux qui décident de ne pas se présenter au scrutin. Ce groupe croit que personne ne devrait être forcé de voter à moins d'avoir pris une décision éclairée concernant le parti de son choix. Ces participants craignent un résultat indésirable aux élections en raison des électeurs non informés.

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Un grand nombre de participants ont exprimé leur appui quant à l'introduction d'un vote en ligne. Tous les participants qui se sont affirmés étaient d'accord pour dire que cette initiative augmenterait le taux de participation, mais plusieurs se sont montrés préoccupés par la question de sécurité en ce qui a trait à la fraude et à la manipulation des votes. Toutefois, d'autres ont soutenu que si les transactions bancaires peuvent être effectuées en toute sécurité, une approche sécurisée pour le vote en ligne pourrait également être élaborée. Quelques personnes ont souligné les risques de pannes du serveur et l'impossibilité d'assurer que tous les citoyens ont un accès à Internet le jour du vote. Finalement, tous les participants se sont mis d'accord pour dire que le système actuel impliquant de se déplacer pour voter aux urnes doit demeurer une option disponible, même avec l'introduction du vote en ligne.

D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Les participants ont soulevé deux autres sujets, la possibilité de mener un référendum sur la réforme électorale et l'idée de limiter les mandats.

Ceux qui sont pour la tenue d'un référendum ont indiqué que la loi changeant la façon dont le public exerce son droit de vote est beaucoup trop importante pour être laissée aux mains de représentants, et devrait être modifiée directement par l'électorat. Cependant, ceux qui s'opposent au référendum les ont relancés en disant que le gouvernement en place a le mandat de changer le système électoral, puisque le premier ministre avait promis une réforme électorale aux Canadiens lors de la dernière campagne électorale. D'autres opposants à la tenue d'un référendum craignent qu'un référendum fasse obstacle au changement puisque l'apathie des électeurs chez ceux en faveur d'une réforme fausserait le vote à l'avantage de ceux qui s'opposent fortement à une réforme électorale. Un sondage à main levée suggère qu'environ 40 % des participants sont pour un référendum, alors qu'un autre 40 % s'oppose à cette idée. Vingt pour cent n'ont pas voté.

L'idée de limiter les mandats a été soulevée par un participant. Quelques autres ont montré leur accord, mais le sujet n'a pas suscité de grandes discussions. Les partisans ont affirmé qu'un député ne devrait pas obtenir plus de deux ou trois mandats.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)

Les résidents de Scarborough-Sud-Ouest ayant participé à la consultation publique sur la réforme électorale ont vu l'assemblée générale comme un moyen constructif de faire entendre leur opinion à ce sujet. Leurs commentaires indiquent un désir de discuter des différentes méthodes électorales et aussi des moyens d'augmenter le taux de participation. Vous trouverez ci-dessous un résumé des commentaires évoqués par les électeurs de Scarborough-Sud-Ouest dans le cadre de cette consultation.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Un certain nombre de participants ont soulevé le besoin de tenir un référendum pour apporter un vent de changement quant à notre méthode de vote, alors qu'un nombre égal juge que cela n'est pas nécessaire. Toutefois, il est à noter que plusieurs participants étaient incertains quant à la nécessité de tenir un référendum ou non.

Au terme de la discussion sur les différentes méthodes de vote, nous retenons que les participants semblent préférer la représentation proportionnelle et le système majoritaire uninominal à un tour actuel. La méthode de vote alternatif a également été soulevée, mais les participants ont semblé moins familiarisés avec cette méthode, comparativement aux deux autres. Bon nombre d'électeurs ont communiqué avec les membres de mon bureau à la suite de l'assemblée générale pour obtenir plus de renseignements sur les différentes méthodes de vote, suggérant que plus d'efforts soient déployés pour informer les Canadiens des méthodes de vote qu'ils connaissent moins. Parmi les thèmes courants abordés lors de la discussion sur les différentes méthodes de vote, mentionnons le besoin de s'assurer que la méthode choisie est simple et facile à comprendre, et qu'elle assure la stabilité et l'imputabilité de la gouvernance.

Les idées visant à augmenter le taux de participation ont suscité d'importantes discussions, et la grande majorité des participants s'accordait pour dire qu'il faut déployer plus d'efforts pour régler ce problème. Plusieurs participants soutiennent l'idée du vote obligatoire, citant son succès dans d'autres pays. Alors que d'autres jugent qu'il serait inapproprié de forcer les gens à voter. D'autres méthodes favorisant un taux de participation accru, comme le vote en ligne, ont obtenu un appui presque unanime parmi les participants, ces derniers étant certains que cette méthode pourrait être réalisée en toute sécurité et que l'accès au vote serait garanti à tous les citoyens.

Présentation du rapport au Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)

Date : Le 12 octobre 2016

Signature du député :

Bill Blair, député de Scarborough Sud-Ouest

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016